



Arsene conseille Wendel en vue d'une prise de participation dans Globeducate aux côtés de Providence Equity Partners

Le cabinet d'avocats Arsene, intégralement spécialisé en droit fiscal, a conseillé le groupe Wendel, première société d'investissement cotée en Europe, qui a annoncé le 1er juillet la conclusion d'un accord avec Providence Equity Partners, société de capital-investissement spécialisée dans les investissements de croissance dans les secteurs des médias, de la communication, de l'éducation et de la technologie, pour investir dans Globeducate.

Créé en 1972 en Espagne, Globeducate est un groupe d'éducation de la maternelle au secondaire possédant un réseau de 65 écoles bilingues et internationales réparties dans 11 pays, principalement en Europe. Ces écoles permettent de fournir aux élèves une expérience éducative complète et innovante, basée sur un accompagnement valorisant le bien-être physique et émotionnel.

Wendel rejoint ainsi Providence, déjà actionnaire majoritaire de Globeducate depuis 2017, dans l'accompagnement de l'entreprise afin de poursuivre le développement de ses offres et ses infrastructures. Cette opération permet à Wendel d'accélérer la diversification de son portefeuille d'actifs, conformément à la stratégie annoncée.

La transaction, qui sera finalisée au cours du second semestre 2024, permettra à Wendel et Providence de détenir chacun environ 50 % de Globeducate. Les deux groupes poursuivront la stratégie de croissance mise en place par Providence ces dernières années, stratégie qui a favorisé une croissance à deux chiffres et l'acquisition de plusieurs structures à l'international.

L'équipe Arsene, composée de **Denis Andres (Associé)**, **Virginie Leprizé (Manager)** et **Emmanuel Tamagna (Collaborateur)**, a conseillé, avec l'aide de cabinets étrangers, membres du réseau Taxand, le groupe Wendel sur la due diligence fiscale et les aspects de structuration de l'acquisition.

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2500 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 27 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

www.arsene-taxand.com

Contacts media : Enderby

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr

Étienne Brunot – T +33 (0)6 60 04 07 60 – ebr@enderby.fr